



Réf.  
FPSST 09

## FORMATION

### Sensibilisation aux risques liés au plomb

Durée  
1 jour  
(7 heures)

Les principaux secteurs d'activités exposés au plomb sont le bâtiment, l'industrie et l'artisanat. Une exposition régulière au plomb peut entraîner des conséquences graves pour la santé. Le plomb et ses composés sont classés comme toxiques pour la reproduction. Les mesures de prévention à mettre en œuvre ont pour objectif de réduire l'exposition au plomb des travailleurs au niveau le plus bas techniquement possible.

INTRA

*Dans l'entreprise*

Prix HT :

Sur devis



#### Publics concernés :

- Chefs d'entreprise.
- Maîtres d'ouvrage et donneurs d'ordre.
- Membres CSE.
- Responsables de travaux.



#### Objectifs de la formation :

- Identifier les différentes formes du plomb dans les bâtiments et les ouvrages d'art.
- Préciser les dangers du plomb et les risques lors d'intervention sur les peintures.
- Intégrer les différentes réglementations liées à la prévention du risque plomb lors de la conception d'opérations.
- Mettre en œuvre des mesures de prévention organisationnelles ou techniques lors des chantiers.



#### Compétences développées :

- Définition des caractéristiques et des propriétés du plomb.
- Repérage des matériaux susceptibles de contenir du plomb dans un bâtiment.
- Evaluation des risques inhérents aux travaux réalisés sur des matériaux contenant du plomb ou contaminés par des poussières de plomb.
- Choisir les entreprises intervenantes.
- Préparation des travaux.
- Suivi des opérations.
- Gestion des déchets.



#### Organisation de la formation :

- Présentiel.
- Uniquement en intra-entreprise dans l'entreprise.
- Dates à préciser par l'employeur.
- Session : Maximum 8 stagiaires.



#### Pré-requis :

- Aucun.

ECS 67 EI – N° SIRET : 538 606 542 000 24 – Code APE : 7490 B

Organisme de formation enregistré sous le n° 42 67 05636 67. Cet agrément ne vaut pas agrément de l'Etat.

Certification Qualiopi pour les actions de formation.



### Qualifications de l'intervenant : Eric CALPHY

- IPRP enregistré à la DREETS Alsace.
- Formateur technique certifié TÜVRheinland France.
- Formateur amiante certifié INRS.
- Conseiller technique « amiante SS4 » et « plomb » pour des entreprises du bâtiment.
- Plus de 30 ans d'expérience de terrain en santé et sécurité au travail.  
Ancien chargé de sécurité dans différentes entreprises du secteur privé (Sidérurgie, Télésurveillance, Grande Distribution, Briqueteries & Tuileries).



### Pédagogie :

- Recueil des attentes, des besoins et des contraintes et évaluation diagnostique des stagiaires.
- Retours d'expériences, échanges et témoignages.
- Exposé.



### Conditions de validité :

- Etre présent.
- Une évaluation prendra l'aspect d'un QCM.
- Délivrance d'une attestation d'assiduité de fin de formation.



### Programme :

#### Matin

- **Questionnaire de positionnement avant la formation.**
- **Caractéristiques et propriétés du plomb.**
- **Le plomb dans le bâtiment et les ouvrages d'art.**
  - Les différentes formes du plomb (Plomb métallique, composés du plomb et contaminant).
- **Les dangers du plomb.**
  - Les voies de pénétration du plomb dans l'organisme.
  - Les effets nocifs du plomb.
- **Les risques lors des interventions sur les peintures au plomb.**
  - Les risques liés à l'exposition au plomb.
  - Les risques liés à l'exposition aux poussières.
  - Le risque lié à l'exposition aux produits chimiques.
  - Autres risques.
- **Les différentes réglementations liées au plomb.**
  - Les textes européens relatifs à la mise sur le marché des produits chimiques.
  - Les dispositions spécifiques au plomb issues du Code du travail.
  - Les dispositions issues du Code de la santé publique.



## Après-midi

- **La prévention des risques.**
  - Organisation générale du chantier.
  - Mesures de prévention.
  - Equipements et mesures d'hygiène.
  - Equipements de protection individuelle.
  - Formation des intervenants.
  - Notice de poste.
  - Suivi du chantier.
  - Surveillance médicale.
  - Gestion des déchets.